



MEETING DE L'EURE

-DIMANCHE 24 MARS 2024 - Piscine de SAINT-MARCEL

TROIS CATEGORIES:

AVENIRS 3 & BENJAMINS - JUNIORS 1 - JUNIORS 2 & 3

PROGRAMME:

Ouverture 8 h 30 – Début 9 h 30 Ouverture 14 h 00 – Début 14 h 45

50 M PAPILLON. 200 M 4 NAGES

50 M DOS. FINALES 50 M PAPILLON (1 finale/catégorie d'âge)

50 M BRASSE FINALES 50 M DOS ".
50 M N.L. FINALES 50 M BRASSE ".
FINALES 50 M N.L. ".

RECOMPENSES: Une médaille aux trois premiers des finales et du 200 M 4 NAGES,

par catégorie d'âge

Les Avenirs 3 (nés en 2013) seront classés avec les Benjamins Les Juniors 3 (nés en 2004 & 2005) seront classés avec les Juniors 2

Un lot au vainqueur de chaque finale

REGLEMENT: Trois épreuves maximum par nageur, le matin

Pas de temps d'engagement, mais limitation à 250 nageurs maximum

Frais d'engagement : 3,50 € par épreuve

Engagements :

Sur EXTRANAT, pour le LUNDI 18 mars 2024, AVANT MINUIT

Règlement :

par virement bancaire ou par chèque (à envoyer au secrétariat départemental, Mme CRAMBERT)